

Département de la Savoie
Albertville 1 - Canton n° 3
MAIRIE DE CEVINS
☎ 04.79.38.20.28
Fax 04.79.38.26.59



COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Réuni le Vendredi 12 Avril 2019 à 19h00 en Mairie

Nbre Conseillers : 14
Présents : 12
Votants : 13

Absents :

Karim AMELLAL

Excusés :

Nadine POINTET (pouvoir de vote à Sébastien PIVIER).

Secrétaire de séance :

Justine BAL

Monsieur le Maire constate que les conditions de quorum sont remplies.

Le compte-rendu de la séance du 22 Mars 2019 est adopté à l'unanimité.

Justine BAL est élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire indique qu'aucune décision n'a été prise dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal au Maire depuis la dernière séance.

↳ **Budgets :**

1) Budget Général M14 :

- Vote du Compte Administratif 2018 : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le Compte Administratif 2018 qui fait apparaître un excédent de fonctionnement de 386 350.53 € et un déficit d'investissement de 89 640.85 €, soit un excédent global de 296 709.68 €
- Approbation du Compte de Gestion 2018 : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le Compte de Gestion 2018, dressé par Madame le Trésorier Principal d'Albertville, dont les écritures sont conformes à celles du Compte Administratif.
- Affectation du résultat : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat d'un montant de 89 640.85 € en section d'investissement et de reporter le solde de l'exercice 2018, d'un montant de 296 709.68 € en section de fonctionnement sur le Budget Primitif 2019.

.../...

- Vote des taux d'imposition 2019: Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de maintenir les taux d'imposition 2017 à 1.49 % pour la Taxe d'Habitation, 0.45 % pour la Taxe Foncière sur le Bâti et 23.43 % pour la Taxe Foncière sur le Non Bâti.
- Vote du Budget Général Primitif 2019 : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, entérine les diverses orientations budgétaires retenues lors de précédentes réunions de travail des Commissions Finances et Travaux et décide de voter le Budget Primitif 2019 à hauteur de 941 146.68 €uros pour la section de fonctionnement et de 720 640.85 €uros pour la section d'investissement.

2) Budget Eau M49 – Convention de gestion Arlysère :

- Vote du Compte Administratif 2018 : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le Compte Administratif 2018 qui fait apparaître un état néant car aucun mouvement d'écriture n'a été enregistré pour le budget 2018.
- Approbation du Compte de Gestion 2018 : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le Compte de Gestion 2018, dressé par Madame le Trésorier Principal d'Albertville, dont les écritures sont conformes à celles du Compte Administratif.
- Vote du Budget Eau Primitif 2019 – Convention de gestion Arlysère : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'inscrire la somme de 7 970 € en dépenses (C/611 – prestations de service) et en recettes (C/70688 - Autres prestations de service) de la section de fonctionnement et de voter le Budget Primitif annexe Eau – Convention de Gestion Arlysère 2019.

↪

↪ Informations et questions diverses :

- Le Conseil Municipal est informé des demandes d'autorisation d'urbanisme déposées depuis la dernière séance du 22 Mars 2019 et transmises au Pôle Urbanisme pour instruction.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.

CEVINS le 15 Avril 2019.

  Le Maire,
Philippe BRANCHE